Niveau(x) d'enseignement : 4
Centre d'intérêt : 873

Numéro EDUQ : 9570255

Dubois, Marie-Lyse.

Production textile et habillement : nettoyage à sec et entretien de vêtements : programme d'études, 5082 / [conception et rédaction, Marie-Lyse Dubois ; coordination, Jean-Pierre Fons]. -- [Québec] : Ministère de l'éducation, Direction générale de la formation professionnelle et technique, 1994.
63 p. ; 28 cm.

"Le programme Nettoyage à sec et entretien de vêtements, conduisant au diplôme d'études professionnelles, prépare à l'exercice du métier de nettoyeur-presseur et nettoyeuse-presseuse". La couv. porte en outre : 18; La formation professionnelle et technique. Code : 9394-0153; 17-1804-01. Glossaire.

ISBN 2-550-29445-9

Vedette(s)-secondaire(s) : Fons, Jean-Pierre, éd * Québec (Province). Ministère de l'éducation. Direction générale de la formation professionnelle et technique

Descripteur(s) : Formation professionnelle * Programme d'études * Compétence * Objectifs d'enseignement * Objectifs de comportement * Secondaire (Ordre d'enseignement)

Identificateur(s) de sujet : Nettoyage à sec et entretien de vêtements * Habillement

Le programme "Nettoyage à sec et entretien de vêtements" a été conçu suivant un nouveau cadre d'élaboration des programmes qui exige la participation des milieux du travail et de l'éducation. Il est défini par compétences, formulé par objectifs, découpé en modules et structuré par blocs. La première partie présente une vue d'ensemble du projet de formation et comprend cinq chapitres. Le premier synthétise, sous forme de tableau, des renseignements essentiels. Le deuxième définit les buts de la formation; le troisième, les compétences visées; le quatrième, les objectifs généraux et le cinquième, les objectifs opérationnels. La seconde partie décrit les objectifs opérationnels de chacun des modules.

18

PRODUCTION TEXTILE ET HABILLEMENT

NETTOYAGE À SEC ET ENTRETIEN DE VÊTEMENTS

PROGRAMME D'ÉTUDES
5082

la FORMATION PROFESSIONNELLE et TECHNIQUE

Québec

B-70255

CECM-28

NETTOYAGE À SEC ET ENTRETIEN DE VÊTEMENTS

PROGRAMME D'ÉTUDES

5082

BIBLIOTHÈQUE CENTRALE
C.E.C.M.

PRODUCTION TEXTILE ET HABILLEMENT

NETTOYAGE À SEC ET ENTRETIEN DE VÊTEMENTS

PROGRAMME D'ÉTUDES

5082

Le programme *Nettoyage à sec et entretien de vêtements,* conduisant au diplôme d'études professionnelles, prépare à l'exercice du métier de

NETTOYEUR-PRESSEUR ET NETTOYEUSE-PRESSEUSE.

BIBLIOTHÈQUE CENTRALE
C.E.C.M.

Direction générale de la formation professionnelle et technique

Remerciements

La réalisation du présent document a été rendue possible grâce à de nombreuses collaborations des milieux du travail et de l'éducation.

Le ministère de l'Éducation remercie les personnes suivantes qui ont participé à l'élaboration du programme *Nettoyage à sec et entretien de vêtements*.

Du milieu du travail

Jacques Constant
Nettoyeur Triangle (Gatineau)

André Demers
Nettoyeur Chatel (Brossard)

Jean-Pierre Desparois
Nettoyeur Bellingham (Montréal)

Sylvain Dubé
Classy inc. (Montréal)

Gilles Gaucher
Nettoyeur Chatel (Beloeil)

France Kandell
Nettoyeur Magique (Rivière-du-Loup)

Guy Laflamme
Nettoyeur Betty Brite (Québec)

Pierre Massé
Nettoyeur Chatel (Saint-Hyacinthe)

Arthur Ryan
Nettoyeur Brilotti (Montréal)

Isabelle Urbain
Nettoyeur Daoust (Laval)

Diane Voyer
Nettoyeur Michel Forget (Laval)

Du milieu de l'éducation

David Dowse
CS Chomedey de Laval

Jean-Paul Houde
CS Sainte-Croix

Lucien Patry
CS Chomedey de Laval

Marcel Lemaire
CS Chomedey de Laval

Carole Giguère
CS des Draveurs

Diane Massicotte
CS Chomedey de Laval

Ruth Verreault
CS Sainte-Croix

Équipe de réalisation

Conception et rédaction — Marie-Lyse Dubois, Agente de développement pédagogique

Soutien technique — Pierre Cloutier, Conseiller technique

Éditique — Suong Le, Agente de secrétariat

Coordination — Jean-Pierre Fons, Responsable du secteur Production textile et habillement

Révision technique — Anne Filion, Conseillère technique

Révision linguistique — Hélène Larue, Le crayon rouge enr.

Révision en santé et sécurité du travail — Sous la responsabilité de la Direction de la programmation prévention-inspection, CSST.

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 1994–9394-0153

ISBN: 2-550-29445-9

Dépôt légal-Bibliothèque nationale du Québec, 1994

73782

Le présent programme d'études *Préparation à l'impression* est édicté en vertu de l'article 461 de la Loi sur l'instruction publique.

Il a reçu l'avis des comités confessionnels du Conseil supérieur de l'éducation, conformément aux dispositions du paragraphe a) de l'article 23 de la Loi sur le Conseil supérieur de l'éducation (L.R.Q., chapitre C-60) tel que remplacé par l'article 569 du chapitre 84 des lois de 1988.

L'usage en est autorisé à compter du 1er septembre 1993.

Jacques Chagnon
Ministre de l'Éducation

TABLE DES MATIÈRES

PAGE

PRÉSENTATION DU PROGRAMME 1
VOCABULAIRE 3

Première partie

1 SYNTHÈSE DU PROGRAMME D'ÉTUDES 7
2 BUTS DE LA FORMATION 9
3 COMPÉTENCES VISÉES 11
4 OBJECTIFS GÉNÉRAUX 13
5 OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER ET DE SECOND NIVEAU 15
5.1 DÉFINITION DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS 15
5.2 GUIDE DE LECTURE DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER NIVEAU 16

Deuxième partie

MODULE 1: MÉTIER ET FORMATION 21
MODULE 2: FIBRES TEXTILES ET CONFECTION 25
MODULE 3: COMMUNICATION EN MILIEU DE TRAVAIL 29
MODULE 4: TENUE DE COMPTOIR 33
MODULE 5: UTILISATION ET ENTRETIEN DE L'ÉQUIPEMENT 37
MODULE 6: NETTOYAGE D'ARTICLES 41
MODULE 7: DÉTACHAGE D'ARTICLES 45
MODULE 8: PRESSAGE D'ARTICLES 49
MODULE 9: TRAITEMENTS COMPLÉMENTAIRES 53
MODULE 10: MOYENS DE RECHERCHE D'EMPLOI 57
MODULE 11: INTÉGRATION AU MILIEU DE TRAVAIL 61

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme *Nettoyage à sec et entretien de vêtements* s'inscrit dans les orientations retenues par le gouvernement du Québec, en 1986, concernant la formation professionnelle au secondaire. Il a été conçu suivant un nouveau cadre d'élaboration des programmes qui exige, notamment, la participation des milieux du travail et de l'éducation.

Le programme est défini par compétences, formulé par objectifs, découpé en modules et structuré par blocs. Il est conçu selon une approche globale qui tient compte à la fois de facteurs tels les besoins de formation, la situation de travail, les fins, les buts ainsi que les stratégies et les moyens pour atteindre les objectifs.

Dans le programme, on énonce et structure les compétences minimales que l'élève, jeune ou adulte, doit acquérir pour obtenir son diplôme. Ce programme doit servir de référence pour la planification de l'enseignement et de l'apprentissage ainsi que pour la préparation du matériel didactique et du matériel d'évaluation.

La durée du programme est de 690 heures; de ce nombre, 465 heures sont consacrées à l'acquisition de compétences liées directement à la maîtrise des tâches du métier et 225 heures à l'acquisition de compétences plus larges. Le programme est divisé en 11 modules dont la durée varie de 15 heures à 120 heures (multiples de 15). Cette durée comprend le temps requis pour l'évaluation des apprentissages aux fins de la sanction des études et pour l'enseignement correctif.

Le programme comprend deux parties. La première, d'intérêt général, présente une vue d'ensemble du projet de formation; elle comprend cinq chapitres. Le premier chapitre synthétise, sous forme de tableau, des renseignements essentiels. Le deuxième définit les buts de la formation; le troisième les compétences visées; le quatrième, les objectifs généraux. Enfin, le cinquième chapitre apporte des précisions au sujet des objectifs opérationnels. La seconde partie vise davantage les personnes touchées par l'application du programme. On y décrit les objectifs opérationnels de chacun des modules.

Dans ce contexte d'approche globale, trois documents accompagnent le programme: le *Guide pédagogique*, le *Guide d'évaluation* et le *Guide d'organisation pédagogique et matérielle*.

VOCABULAIRE

Buts de la formation

Énoncés des intentions éducatives retenues pour le programme. Il s'agit d'une adaptation des buts généraux de la formation professionnelle pour une formation donnée.

Compétence

Ensemble de comportements socio-affectifs ainsi que d'habiletés cognitives ou d'habiletés psycho-sensori-motrices permettant d'exercer convenablement un rôle, une fonction, une activité ou une tâche.

Objectifs généraux

Expression des intentions éducatives en catégories de compétences à développer chez l'élève. Ils servent d'orientation et de regroupement aux objectifs opérationnels.

Objectifs opérationnels

Traduction des intentions éducatives en termes pratiques pour l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation.

Module (module d'un programme)

Unité constitutive ou composante d'un programme d'études comprenant un objectif opérationnel de premier niveau et les objectifs opérationnels de second niveau qui l'accompagnent.

Unité (remplace «crédit»)

Étalon servant à exprimer la valeur de chacune des composantes (modules) d'un programme d'études en attribuant à ces composantes un certain nombre de points pouvant s'accumuler pour l'obtention d'un diplôme; l'unité correspond à 15 heures de formation.

Première partie

1 SYNTHÈSE DU PROGRAMME D'ÉTUDES

Nombre de modules : 11
Durée en heures : 690
Valeur en unités : 46

Nettoyage à sec et entretien de vêtements
Code du programme : 5082

CODE	TITRE DU MODULE	DURÉE	UNITÉS*
425311	1. Métier et formation	15	1
425326	2. Fibres textiles et confection	90	6
425332	3. Communication en milieu de travail	30	2
425343	4. Tenue de comptoir	45	3
425355	5. Utilisation et entretien de l'équipement	75	5
425364	6. Nettoyage d'articles	60	4
425377	7. Détachage d'articles	105	7
425388	8. Pressage d'articles	120	8
425394	9. Traitements complémentaires	60	4
425402	10. Moyens de recherche d'emploi	30	2
425414	11. Intégration au milieu de travail	60	4

TABLEAU I

* Quinze heures valent une unité.
Ce programme conduit au diplôme d'études professionnelles en *Nettoyage à sec et entretien de vêtements.*

2 BUTS DE LA FORMATION

Les buts de la formation en *Nettoyage à sec et entretien de vêtements* sont définis à partir des buts généraux de la formation professionnelle et en tenant compte, en particulier, de la situation de travail. Ces buts sont:

Rendre la personne efficace dans l'exercice d'une profession

- lui permettre d'effectuer correctement et avec une performance acceptable, au seuil d'entrée sur le marché du travail, les tâches et les activités inhérentes au nettoyage à sec et à l'entretien de vêtements;
- lui permettre d'évoluer convenablement dans l'exercice de son travail en favorisant :
  - l'acquisition des habiletés intellectuelles qui entraînent des choix judicieux ainsi que la capacité de réagir avec discernement à des situations urgentes ou imprévues;
  - l'habitude d'une préoccupation constante au regard de la santé et de la sécurité au travail;
  - le développement du souci de communiquer efficacement avec ses supérieurs et ses collègues ainsi qu'avec la clientèle, en faisant un bon usage du français;
  - le développement des attitudes d'éthique professionnelle;
  - le développement des habitudes de rapidité d'exécution et de respect des normes;
  - le renforcement des habitudes d'attention et de précision dans l'exécution des tâches;
  - le renforcement des habitudes d'ordre et de propreté.

Assurer l'intégration à la vie professionnelle

- lui permettre de connaître ses droits et responsabilités comme travailleur ou travailleuse;
- lui permettre de connaître le marché du travail en général;
- lui permettre de se familiariser avec le nettoyage à sec et l'entretien de vêtements en s'intégrant dans un milieu de travail.

Favoriser l'évolution et l'approfondissement des savoirs professionnels chez la personne

- lui permettre de développer l'autonomie, le sens des responsabilités et le goût de la réussite;
- lui permettre de développer une préoccupation de l'excellence;
- lui permettre de développer l'habitude d'autoévaluer son travail et d'accepter la critique;
- lui permettre d'acquérir des méthodes de travail efficaces et le sens de la discipline;
- lui permettre de développer l'intérêt et la capacité d'apprendre, de s'informer et de suivre l'évolution des nouveaux tissus, traitements et de l'équipement;
- lui permettre de comprendre les principes inhérents aux techniques de nettoyage à sec et d'entretien de vêtements.

Assurer la mobilité professionnelle de la personne

- lui permettre d'acquérir une solide formation de base et de développer sa polyvalence;
- lui permettre de développer des attitudes positives à l'égard des changements technologiques et des situations nouvelles;
- lui permettre de se préparer à la recherche dynamique d'un emploi.

3 COMPÉTENCES VISÉES

Les compétences visées, en *Nettoyage à sec et entretien de vêtements*, sont présentées dans le tableau II qui suit. On y met en évidence les compétences générales, les compétences particulières (ou propres au métier) ainsi que les grandes étapes du processus de travail.

Les compétences générales portent sur des activités communes à plusieurs tâches ou à plusieurs situations. Elles portent, entre autres, sur la compréhension de principes technologiques ou scientifiques liés au métier. Les compétences particulières portent sur des tâches et des activités directement utiles à l'exercice du métier. Quant au processus de travail, il met en évidence les étapes les plus importantes de la réalisation des tâches et des activités du métier.

Le tableau II est à double entrée; il s'agit d'une matrice qui permet de voir les liens qui existent entre des éléments placés à l'horizontale et des éléments placés à la verticale. Le symbole △ montre qu'il existe une relation entre une compétence particulière et une étape du processus de travail. Le symbole ○ indique qu'il y a un rapport entre une compétence générale et une compétence particulière. Des symboles noircis indiquent, en plus, que l'on tient compte de ces liens dans la formulation d'objectifs visant le développement de compétences particulières (ou propres au métier).

La logique suivie au moment de la construction de la matrice des objets de formation influe sur la séquence d'enseignement des modules. De façon générale, on prend en considération une certaine progression en termes de complexité des apprentissages et de développement de l'autonomie de l'élève. De ce fait, l'axe vertical présente les compétences particulières dans un ordre relativement fixe pour l'enseignement et sert de point de départ pour l'agencement de l'ensemble des modules. Certains deviennent ainsi préalables à d'autres ou doivent être vus en parallèle. L'organisation des blocs du programme tient compte de ces exigences.

MATRICE DES OBJETS DE FORMATION EN NETTOYAGE À SEC ET ENTRETIEN DE VÊTEMENTS

NUMÉROS	COMPÉTENCES PARTICULIÈRES (Tâches ou activités dans le cadre du métier et de la vie professionnelle)	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER NIVEAU	DURÉE	PROCESSUS (grandes étapes)						COMPÉTENCES GÉNÉRALES (activités connexes dans le domaine de la technologie, des disciplines, du développement personnel, etc.)					TOTAUX	
				Prendre connaissance du travail	Examiner l'article	Préparer le travail	Effectuer le travail	Vérifier le travail	Acheminer l'article	Appliquer des notions relatives aux fibres textiles et à la confection	Communiquer en milieu de travail	Utiliser et entretenir l'équipement	Utiliser des moyens de recherche d'emploi	Appliquer des notions de santé et sécurité au travail	NOMBRE D'OBJECTIFS	DURÉE DE LA FORMATION
	NUMÉROS									2	3	5	10			
	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER NIVEAU	T								C	S	C	S	■	4	
	DURÉE		h							90	30	75	30			225
1	Se situer au regard du métier et de la démarche de formation	S	15	△	△	△	△	△	△	○	○	○	○	○		
4	Tenir un comptoir	C	45	△	△	▲	▲	△	△	●	●	○		●		
6	Nettoyer des articles	C	60	▲	▲	▲	▲	▲	▲	●	○	●		●		
7	Détacher des articles	C	105	▲	▲	▲	▲	▲	▲	●	○	●		●		
8	Presser des articles	C	120	▲	▲	▲	▲	▲	▲	●	○	●		●		
9	Effectuer des traitements complémentaires	C	60	▲	▲	▲	▲	▲	▲	●	○	●		●		
11	S'intégrer au milieu de travail	S	60	△	△	△	▲	△	△	●	●	●	●	●		
	NOMBRE D'OBJECTIFS	7													11	
	DURÉE DE LA FORMATION		465													690

TABLEAU II

T: Type d'objectif
Comportement (C)
Situation (S)
h: Heures
■ Objet de formation sans objectif particulier

△ Existence d'un lien fonctionnel
▲ Application d'un lien fonctionnel
Entre les compétences particulières et le processus

○ Existence d'un lien fonctionnel
● Application d'un lien fonctionnel
Entre les compétences générales et les compétences particulières

4 OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Les objectifs généraux du programme sont présentés ci-après. Ils sont accompagnés des énoncés de compétences liés à chacun des objectifs opérationnels de premier niveau qu'ils regroupent.

Développer chez l'élève les compétences nécessaires à une intégration harmonieuse au milieu scolaire et au milieu de travail

- Se situer au regard du métier et de la démarche de formation.
- Utiliser des moyens de recherche d'emploi.
- S'intégrer au milieu de travail.

Développer chez l'élève les compétences nécessaires à la communication en milieu de travail et à la tenue de comptoir

- Communiquer en milieu de travail.
- Tenir un comptoir.

Développer chez l'élève les compétences nécessaires au traitement et à l'entretien d'articles en adoptant un comportement sécuritaire au travail

- Appliquer des notions relatives aux fibres textiles et à la confection.
- Utiliser et entretenir l'équipement.
- Nettoyer des articles.
- Détacher des articles.
- Presser des articles.
- Effectuer des traitements complémentaires.

5 OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER ET DE SECOND NIVEAU

5.1 DÉFINITION DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Un objectif opérationnel de premier niveau est défini pour chacune des compétences visées conformément à leur présentation au chapitre 3; celles-ci sont structurées et articulées en un projet intégré de formation permettant de préparer l'élève à la pratique d'un métier. Cette organisation systémique des compétences produit des résultats qui dépassent ceux de la formation par éléments isolés. Une telle façon de procéder assure, en particulier, la progression harmonieuse d'un objectif à un autre, l'économie dans les apprentissages (en évitant les répétitions inutiles), l'intégration et le renforcement d'apprentissages, etc.

Les objectifs opérationnels de premier niveau constituent les cibles principales et obligatoires de l'enseignement et de l'apprentissage. Ils sont pris en considération pour l'évaluation aux fins de la sanction des études. Ils sont définis en fonction d'un comportement ou d'une situation et présentent, selon le cas, les caractéristiques suivantes:

- Un objectif défini en fonction d'un comportement est un objectif relativement fermé qui décrit des actions et des résultats attendus de l'élève au terme d'une étape de sa formation. L'évaluation porte sur les résultats attendus.
- **Un objectif défini en fonction d'une situation** est un objectif relativement ouvert qui décrit les phases d'une situation éducative dans laquelle on place l'élève. Les produits et les résultats varient d'un élève à un autre. L'évaluation porte sur la participation de l'élève aux activités proposées selon le plan de mise en situation.

Les objectifs opérationnels de second niveau servent de repères quant aux apprentissages préalables à ceux qui sont *directement requis* pour l'atteinte d'un objectif de premier niveau. Ils sont groupés en fonction des précisions (voir 5.2 A) ou des phases (voir 5.2 B) de l'objectif opérationnel de premier niveau.

REMARQUES

Les objectifs opérationnels de premier et de second niveau supposent la distinction nette de deux paliers d'apprentissages:

- au premier palier, les apprentissages qui concernent les savoirs préalables;
- au second palier, les apprentissages qui concernent la compétence.

Les objectifs opérationnels de second niveau indiquent les savoirs préalables. Ils servent à préparer les élèves à entreprendre correctement les apprentissages directement nécessaires à l'acquisition d'une compétence. On devrait toujours les adapter aux besoins particuliers des élèves ou des groupes en formation.

Les objectifs opérationnels de premier niveau guident les apprentissages que les élèves doivent faire pour acquérir une compétence:

- Les précisions ou les phases de l'objectif déterminent ou orientent des apprentissages particuliers à réaliser, ce qui permet le développement d'une compétence de façon progressive par éléments ou par étapes.
- L'ensemble de l'objectif (les six composantes et particulièrement la dernière phase de l'objectif de situation, voir 5.2) détermine ou oriente des apprentissages globaux, d'intégration et de synthèse; cela permet de parfaire le développement d'une compétence.

Pour atteindre les objectifs, des activités d'apprentissage pourraient être préparées de la façon suivante:

- des activités particulières pour les objectifs de second niveau;
- des activités particulières pour des précisions ou des phases des objectifs de premier niveau;
- des activités globales pour les objectifs de premier niveau.

5.2 GUIDE DE LECTURE DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER NIVEAU

A. Lecture d'un objectif défini en fonction d'un comportement

Un objectif défini en fonction d'un comportement comprend six composantes. Les trois premières composantes donnent une vue d'ensemble de l'objectif:

- **Le comportement attendu** présente une compétence, comme le comportement global attendu à la fin des apprentissages dans le cadre d'un module.
- **Les conditions d'évaluation** définissent ce qui est nécessaire ou permis à l'élève au moment de vérifier s'il ou si elle a atteint l'objectif; on peut ainsi appliquer les mêmes conditions d'évaluation partout.
- **Les critères généraux de performance** définissent des exigences qui permettent de voir globalement si les résultats obtenus sont satisfaisants.

Les trois dernières composantes permettent d'avoir une vue précise et une compréhension univoque de l'objectif:

- **Les précisions sur le comportement attendu** décrivent les éléments essentiels de la compétence sous la forme de comportements particuliers.
- **Les critères particuliers de performance** définissent des exigences à respecter et accompagnent habituellement chacune des précisions. Ils permettent de porter un jugement plus éclairé sur l'atteinte de l'objectif.
- **Le champ d'application de la compétence** précise les limites de l'objectif, *le cas échéant*. Il indique si l'objectif s'applique à une ou à plusieurs tâches, à une ou à plusieurs professions, à un ou à plusieurs domaines, etc.

B. Lecture d'un objectif défini en fonction d'une situation

Un objectif défini en fonction d'une situation comprend six composantes:

- **L'intention poursuivie** présente une compétence, comme une intention à poursuivre tout au long des apprentissages dans le cadre d'un module.
- **Les précisions** mettent en évidence l'essentiel de la compétence et permettent une meilleure compréhension de l'intention poursuivie.
- **Le plan de mise en situation** décrit, dans ses grandes lignes, la situation éducative dans laquelle on place l'élève pour lui permettre d'acquérir la compétence visée. Il comporte habituellement trois phases d'apprentissage telles:
  - une phase d'information;
  - une phase de réalisation, d'approfondissement ou d'engagement;
  - une phase de synthèse, d'intégration et d'auto-évaluation.
- **Les conditions d'encadrement** définissent des balises à respecter et des moyens à mettre en place, de façon à rendre possibles les apprentissages et à avoir les mêmes conditions partout. Elles peuvent comprendre des principes d'action ou des modalités particulières.
- **Les critères de participation** décrivent les exigences de participation que l'élève doit respecter pendant l'apprentissage. Ils portent sur la façon d'agir et non sur des résultats à obtenir en fonction de la compétence visée. Des critères de participation sont généralement présentés pour chacune des phases du plan de mise en situation.
- **Le champ d'application de la compétence** précise les limites de l'objectif, *le cas échéant*. Il indique si l'objectif s'applique à une ou à plusieurs tâches, à une ou à plusieurs professions, à un ou à plusieurs domaines, etc.

Deuxième partie

BIBLIOTHÈQUE CENTRALE
C.E.C.M.

MODULE 1 : MÉTIER ET FORMATION

Code : 425311 **Durée :** 15 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE SITUATION

INTENTION POURSUIVIE

Acquérir la compétence pour

se situer au regard du métier et de la démarche de formation

en tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées selon le plan de mise en situation, les conditions et les critères qui suivent.

Précisions

- Connaître la réalité du métier et les possibilités d'entrepreneurship qu'il offre.
- Comprendre la démarche de formation.
- Confirmer son orientation professionnelle.

PLAN DE MISE EN SITUATION

PHASE 1 : **Information sur le métier**

- S'informer sur le marché du travail dans le domaine du nettoyage à sec et de l'entretien de vêtements : milieux de travail (types d'entreprises), perspectives d'emploi, rémunération, possibilités d'avancement.
- S'informer sur la nature et les exigences de l'emploi : tâches, risques pour la santé et la sécurité, conditions de travail, critères d'évaluation, droits et responsabilités des travailleurs et travailleuses, etc., au cours de visites, d'entrevues, de consultation de documents, etc.
- Voir la possibilité de créer son entreprise ou de travailler à son compte.
- Présenter des données recueillies au cours d'une rencontre de groupe et discuter de sa perception du métier : avantages, inconvénients, exigences.

PHASE 2 : **Information sur le projet de formation et engagement dans la démarche**

- Discuter des habiletés, aptitudes et connaissances nécessaires pour exercer le métier.
- S'informer sur le projet de formation : programme d'études, démarche de formation, modes d'évaluation, sanction des études.
- Discuter de la pertinence du programme de formation par rapport à la situation de travail en nettoyage à sec et entretien de vêtements.
- Faire part de ses premières réactions au métier et à la formation.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE SITUATION (suite)

PHASE 3 : **Évaluation et confirmation de son orientation**

- Produire un rapport dans lequel on doit :
  - préciser ses goûts, ses aptitudes et ses champs d'intérêt pour le métier;
  - évaluer son orientation professionnelle en comparant les aspects et les exigences du métier avec ses goûts, ses aptitudes et ses champs d'intérêt.

CONDITIONS D'ENCADREMENT

- Favoriser un climat d'épanouissement personnel et d'intégration professionnelle.
- Encourager les échanges d'opinion entre les élèves et favoriser l'expression de tous et de toutes.
- Motiver les élèves à entreprendre les activités proposées.
- Permettre aux élèves d'avoir une vue juste du métier.
- Organiser des visites d'entreprises représentatives des principaux milieux de travail en nettoyage à sec et entretien de vêtements.
- Assurer la disponibilité de la documentation pertinente : information sur le métier, programmes de formation, guides, etc.
- Fournir aux élèves les moyens d'évaluer leur orientation professionnelle avec objectivité.

CRITÈRES DE PARTICIPATION

PHASE 1 :
- Recueille des données sur la majorité des sujets à traiter.
- Exprime sa perception du métier au moment d'une rencontre de groupe en faisant le lien avec les données recueillies.

PHASE 2 :
- Exprime son opinion sur quelques exigences auxquelles il faut satisfaire pour exercer le métier.
- Fait un examen de la documentation remise.
- Exprime sa perception du programme de formation au moment d'une rencontre de groupe en faisant le lien avec le métier.
- Exprime ses réactions.

PHASE 3 :
- Produit un rapport contenant :
  - une présentation sommaire de ses goûts, de ses champs d'intérêt et de ses aptitudes;
  - des explications sur son orientation professionnelle en faisant, de façon explicite, les liens demandés.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'entreprendre les activités de chacune des phases

1. Être réceptif ou réceptive à l' information relative au métier et à la formation.
2. Avoir le souci de partager sa perception du métier avec les autres personnes du groupe.

Avant d'entreprendre des activités de la phase 1 : Information sur le métier

3. Recueillir de l'information.
4. Établir une façon de noter et de présenter des données.
5. Expliquer les principales règles permettant de discuter correctement en groupe.

Avant d'entreprendre des activités de la phase 2 : Information sur le projet de formation et engagement dans la démarche

6. Distinguer les habiletés des aptitudes et des connaissances requises pour exercer le métier.
7. Décrire la nature, la fonction et le contenu d'un programme d'études.

Avant d'entreprendre des activités de la phase 3 : Évaluation et confirmation de son orientation

8. Faire la distinction entre goûts, aptitudes et champs d'intérêt.
9. Décrire les principaux éléments d'un rapport confirmant un choix d'orientation professionnelle.

MODULE 2 : FIBRES TEXTILES ET CONFECTION

Code : 425326 **Durée : 90 h**

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
appliquer des notions relatives aux fibres textiles et à la confection
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir de directives données par l'enseignant ou l'enseignante.
- À partir de questions ou de mises en situation.
- À partir d'échantillons de matières textiles et d'articles de confection fournis par l'enseignant ou l'enseignante.
- À l'aide du matériel et des produits nécessaires.
- À l'aide de toute documentation pertinente (cahier d'échantillons comparatifs, tableaux d'analyse de fibres, etc.).

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Souci de précision.
- Précision des associations et des distinctions.
- Justesse de l'observation et pertinence du jugement.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

A. Distinguer les fibres naturelles, synthétiques et artificielles, en vue de choisir des procédés d'entretien.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

– Distinction juste des éléments suivants :
  - origine de la fibre;
  - longueur de la fibre;
  - texture de la fibre;
  - propriétés et résistance de la fibre.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
B. Associer différents procédés de fabrication à des fils et à des matières textiles.	– Distinction juste des différents procédés de fabrication des fils : • préparation des fibres; • filature des fibres. – Distinction juste des différents procédés de fabrication des matières textiles. – Distinction juste des armures et des types de tricots. – Explication correcte des procédés suivants : • adhérence; • enduction; • teinture; • impression; • manipulation physique.
C. Associer différents apprêts aux caractéristiques de matières textiles traitées.	– Description précise des caractéristiques relatives à l'apparence et aux façons de réagir des matières textiles traitées.
D. Classifier les matières textiles, les peaux et les fils composant un article.	– Association appropriée des caractéristiques des matières textiles, des peaux et des fils à leurs fonctions respectives. – Classification pertinente des matières textiles et des peaux en fonction des catégories suivantes : • matières textiles de base; • matières textiles de soutien; • matières textiles de finition.
E. Expliquer les effets des procédés d'entretien sur les attaches et garnitures.	– Explication correcte des effets relatifs à la composition et aux modes de fixation des attaches et des garnitures. – Explication correcte des effets de l'utilisation : • de la chaleur; • de la pression; • de l'humidité; • de l'eau; • des produits chimiques.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
F. Distinguer les techniques d'assemblage en vue de choisir des procédés d'entretien.	– Distinction juste des principales catégories d'articles. – Explication claire de l'ordre de montage des principaux articles de chaque catégorie. – Description juste des principales techniques d'assemblage relatives à chaque catégorie.
G. Interpréter des étiquettes.	– Distinction juste des différentes sortes d'étiquettes. – Interprétation juste des symboles d'entretien.
H. Expliquer les réactions des matières textiles au moment de l'utilisation de procédés d'entretien.	– Association juste des fibres textiles avec les produits qui leur sont contre-indiqués. – Explication des réactions des matières textiles : • à la chaleur; • à la pression; • à l'humidité; • à l'eau; • aux produits chimiques; • à l'agitation; • à l'action mécanique. – Association juste des réactions avec les codes d'entretien.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à associer différents procédés de fabrication à des fils et à des matières textiles (B) :

1. Décrire les caractéristiques des principaux fils.
2. Décrire les principales caractéristiques des armures et des catégories de tricots.

Avant d'apprendre à associer différents apprêts aux caractéristiques de matières textiles traitées (C) :

3. Définir les caractéristiques et les fonctions des apprêts.

Avant d'apprendre à classifier les matières textiles, les peaux et les fils composant un article (D) :

4. Dresser un tableau des fils selon leur fonction et leur numéro.
5. Distinguer les caractéristiques des matières textiles de base, de soutien et de finition.

Avant d'apprendre à expliquer les effets des procédés d'entretien sur les attaches et garnitures (E) :

6. Énumérer des types d'attaches et de garnitures.
7. Décrire la composition de diverses attaches et garnitures.
8. Décrire les modes de fixation de diverses attaches et garnitures.
9. Définir les principaux procédés d'entretien.

Avant d'apprendre à distinguer les techniques d'assemblage en vue de choisir des procédés d'entretien (F) :

10. Décrire les principales catégories d'articles.

Avant d'apprendre à interpréter des étiquettes (G) :

11. Décrire la réglementation sur l'étiquetage.

Avant d'apprendre à expliquer les réactions des matières textiles au moment de l'utilisation de procédés d'entretien (H) :

12. Reconnaître les produits chimiques utilisés.
13. Définir les restrictions d'utilisation de produits chimiques au regard de certaines fibres.

MODULE 3 : COMMUNICATION EN MILIEU DE TRAVAIL

Code : 425332 **Durée :** 30 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE SITUATION

INTENTION POURSUIVIE

Acquérir la compétence pour

communiquer en milieu de travail

en tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées selon le plan de mise en situation, les conditions et les critères qui suivent.

Précisions

- Connaître les principes de base et les principales techniques de communication interpersonnelle.
- Appliquer des principes et des techniques liés à la communication verbale en milieu de travail.
- Manifester des attitudes et des comportements propices à la communication avec la clientèle.
- Connaître ses forces et ses faiblesses en tant que communicateur ou communicatrice.

PLAN DE MISE EN SITUATION

PHASE 1 : **Sensibilisation aux principes généraux de la communication**

- Participer à une activité permettant de se rendre compte des difficultés de communiquer.
- Prendre connaissance des éléments du processus de communication interpersonnelle.
- Prendre connaissance des moyens de communication utilisés dans les entreprises de nettoyage à sec et d'entretien de vêtements.
- Prendre connaissance des différents niveaux de langage.
- Participer à une mise en commun de l'information recueillie au cours des activités précédentes.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE SITUATION (suite)

PHASE 2 : **Mise en application des principes et des techniques de communication en milieu de travail**

- Discuter, à partir d'exemples, des caractéristiques d'une communication verbale efficace.
- Participer à des activités permettant de pratiquer différentes techniques de communication.
- Participer à des activités permettant d'utiliser des moyens de communication visant à désamorcer des situations difficiles.
- Discuter des moyens permettant de mettre fin à une conversation.
- Participer à des mises en situation permettant d'adopter des attitudes et comportements adaptés à différents types de clientèle et différentes situations.
- Tenir un journal de bord de ses observations au cours de ces diverses activités.

PHASE 3 : **Évaluation de sa capacité de communiquer**

- Analyser ses capacités de communication en mettant en évidence ses points forts, ses points faibles et les nouvelles habiletés développées au cours de ce module.
- Présenter les résultats de son évaluation en indiquant des moyens à prendre pour améliorer sa façon de communiquer.

CONDITIONS D'ENCADREMENT

- Créer un climat de confiance et d'ouverture.
- Élaborer des mises en situation représentatives du milieu de travail.
- Utiliser de façon importante les techniques du jeu de rôle et de la simulation.
- Faciliter les échanges d'opinions par l'utilisation de techniques d'animation appropriées.
- S'assurer que les échanges d'opinions se déroulent dans le respect d'autrui.
- Stimuler l'expression individuelle.
- Inciter les élèves à s'interroger sur leur façon de communiquer.
- Assister l'élève dans son évaluation en lui fournissant des questionnaires ou des grilles d'analyse.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE SITUATION (suite)

CRITÈRES DE PARTICIPATION

PHASE 1 :
- Montre son intérêt pour les divers sujets traités.
- Participe à chacune des activités de groupe en manifestant de l'intérêt.

PHASE 2 :
- Participe aux activités et discussions de groupe.
- S'efforce de jouer son rôle durant les mises en situation.
- S'efforce d'adopter les comportements appropriés aux situations.
- Accepte d'expérimenter les techniques et les règles qui lui sont proposées.
- Note, dans son journal de bord, ses observations en rapport avec les différentes activités.

PHASE 3 :
- Fait un bilan des habiletés acquises à l'intérieur du module ainsi que de ses points forts et de ses points faibles ayant trait à sa façon de communiquer.
- Présente, par un bref exposé, le résultat de son analyse et les moyens à prendre pour améliorer sa façon de communiquer.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'entreprendre des activités de la phase 1 : Sensibilisation aux principes généraux de la communication

1. Prendre conscience de l'importance de la communication en milieu de travail.
2. Être réceptif ou réceptive aux sujets abordés durant le module.

Avant d'entreprendre des activités de la phase 2 : Mise en application des principes et des techniques de communication en milieu de travail

3. Décrire une façon de noter ses observations dans un journal de bord.
4. Expliquer les grandes règles permettant de discuter correctement en groupe.

MODULE 4 : TENUE DE COMPTOIR

Code : 425343 **Durée :** 45 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
tenir un comptoir
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir de mises en situation reflétant le travail au comptoir telles que la réception et la préparation d'articles, les transactions monétaires, l'emballage.
- À partir d'articles de confection pouvant présenter des défauts, articles fournis par l'enseignant ou l'enseignante.
- À l'aide de l'équipement et du matériel nécessaires.
- À l'aide de toute documentation pertinente (listes des prix, des symboles d'entretien, des délais de livraison, etc.).

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Approche courtoise de la clientèle.
- Pertinence du jugement et du questionnement.
- Respect des modes d'utilisation de l'équipement, du matériel et des formulaires.
- Exactitude des calculs.
- Souci de l'ordre et de la propreté.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
A. Préparer le travail.	– Vérification complète du matériel, de l'équipement et du fonds de caisse. – Respect des règles d'aménagement sécuritaire des postes de travail.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
B. Effectuer le travail : • communiquer avec la clientèle; • remplir divers formulaires; • préparer les articles reçus; • utiliser une caisse enregistreuse; • emballer les articles traités.	– Utilisation efficace de moyens de communication. – Précision des renseignements recueillis. – Pertinence des renseignements donnés. – Désignation précise des particularités et des imperfections relatives aux matières textiles, attaches et garnitures. – Respect de la procédure d'étiquetage. – Vérification soignée des poches. – Triage approprié des articles. – Respect des précautions relativement à la manipulation de l'argent. – Respect des procédures de fonctionnement de caisse. – Assemblage exact des articles traités. – Examen minutieux des articles traités. – Utilisation appropriée de l'équipement d'emballage. – Répartition correcte des articles emballés.
C. Terminer le travail.	– Respect des procédures de fermeture de caisse. – Rangement approprié du matériel.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à préparer le travail (A) :

1. Décrire certaines mesures de sécurité à prendre au moment de l'organisation du poste de travail.

Avant d'apprendre à effectuer le travail :

- **communiquer avec la clientèle;**
- **remplir divers formulaires;**
- **préparer les articles reçus;**
- **utiliser une caisse enregistreuse;**
- **emballer les articles traités (B) :**

2. Décrire les principaux formulaires utilisés.
3. Distinguer les principales caractéristiques des étiquettes utilisées.
4. Expliquer le fonctionnement d'une caisse enregistreuse.
5. Distinguer les principales opérations de caisse.
6. Décrire les principales caractéristiques de l'équipement d'emballage.
7. Distinguer les principales méthodes d'emballage selon les articles.
8. Distinguer les principales méthodes de classement d'articles.

MODULE 5 : UTILISATION ET ENTRETIEN DE L'ÉQUIPEMENT

Code : 425355 **Durée :** 75 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
utiliser et entretenir l'équipement
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir de questions ou de mises en situation portant sur l'utilisation sommaire et l'entretien de l'équipement.
- À partir de matières textiles et d'articles de confection fournis par l'enseignant ou l'enseignante.
- À l'aide de l'équipement, des outils et des produits nécessaires.
- À l'aide des manuels de fabricants.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des normes de santé et de sécurité au travail.
- Utilisation de la terminologie appropriée.
- Respect des modes d'utilisation de l'équipement et de l'outillage.
- Respect des normes du fabricant.
- Souci de l'ordre et de la propreté.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
A. Actionner les principaux systèmes de l'atelier.	– Utilisation appropriée du processus de mise en marche et d'arrêt des systèmes. – Localisation précise des interrupteurs d'arrêt d'urgence.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
B. Actionner les principaux équipements.	– Localisation précise des interrupteurs de mise sous tension. – Respect du processus de vérification.
C. Préparer et vérifier les produits et les solvants.	– Distinction juste des produits et des solvants. – Évaluation juste des besoins. – Estimation pertinente des quantités minimales et maximales. – Manipulation sécuritaire des produits et des solvants.
D. Effectuer des opérations simples à l'aide de l'équipement de : • nettoyage; • détachage; • pressage.	– Choix approprié de l'équipement et de l'outillage. – Utilisation convenable de l'équipement et de l'outillage. – Utilisation précise de techniques d'ajustement en fonction des résultats obtenus.
E. Entretenir les systèmes, l'équipement et l'outillage.	– Utilisation appropriée des techniques de vidange, de drainage et de nettoyage. – Respect des règlements sur le traitement des déchets toxiques.

CHAMPS D'APPLICATION

S'applique aux systèmes et à l'équipement de nettoyage à sec, de nettoyage à l'eau, de détachage, de pressage et de finition ainsi qu'aux produits et solvants utilisés pour l'entretien de vêtements et d'articles textiles (coussins, tentures, douillettes, etc.).

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à actionner les principaux systèmes de l'atelier (A) :

1. Distinguer les principaux systèmes de l'atelier.

Avant d'apprendre à actionner les principaux équipements (B) :

2. Énumérer les principaux types d'équipement et outils.
3. Distinguer les principaux composants de l'équipement et de l'outillage.
4. Prendre connaissance des manuels de fabricants.

Avant d'apprendre à préparer et à vérifier les produits et les solvants (C) :

5. Énumérer les différents types de produits et de solvants.
6. Décrire les mesures de prévention à prendre au moment de la manipulation des produits et des solvants.
7. Reconnaître les symboles sécuritaires précisant le degré et la nature du risque des produits et des solvants.

Avant d'apprendre à effectuer des opérations simples à l'aide de l'équipement du :

- **nettoyage;**
- **détachage;**
- **pressage (D) :**

8. Associer l'équipement et l'outillage aux opérations à effectuer.

Avant d'apprendre à entretenir les systèmes, l'équipement et l'outillage (E) :

9. Décrire les principales caractéristiques et fonctions de diverses techniques de vidange, de drainage et de nettoyage.
10. Décrire les caractéristiques et fonctions de différents types d'huiles et de lubrifiants.
11. Décrire les principaux facteurs justifiant le remplacement des filtres.
12. Décrire les caractéristiques et fonctions de différents filtres.
13. Expliquer les conséquences sur l'environnement découlant de l'utilisation de produits toxiques.

MODULE 6 : NETTOYAGE D'ARTICLES

Code : 425364 **Durée : 60 h**

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
nettoyer des articles
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir des directives données par l'enseignant ou l'enseignante.
- À partir de matières textiles et d'articles de confection fournis par l'enseignant ou l'enseignante :
  - composés de fibres naturelles et synthétiques ou artificielles;
  - présentant un degré de saleté moyen;
  - nécessitant un nettoyage à sec et un nettoyage à l'eau, à la machine ou à la main.
- À l'aide de l'équipement de nettoyage.
- À l'aide des outils et des produits nécessaires.
- À l'aide de manuels d'utilisation.
- À l'aide de toute documentation pertinente (listes des symboles d'entretien, fiches signalétiques, etc.).

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Utilisation des produits et des solvants avec précaution.
- Respect des normes de santé et de sécurité au travail.
- Respect du temps alloué.
- Respect des modes d'utilisation de l'équipement et de l'outillage.
- Respect de la séquence des opérations.
- Respect des normes de l'établissement.
- Souci de l'ordre et de la propreté.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
A. Prendre connaissance des données de la facture.	– Évaluation juste de la nature des interventions demandées. – Interprétation juste des directives spéciales.
B. Examiner l'article.	– Identification juste des matières textiles, des attaches et des garnitures. – Évaluation correcte de l'état de l'article. – Interprétation juste des étiquettes d'entretien. – Choix judicieux du procédé de nettoyage et de séchage.
C. Préparer le travail.	– Utilisation appropriée de la technique de distillation des solvants. – Utilisation appropriée des méthodes de protection des attaches et des garnitures en fonction du procédé de nettoyage. – Répartition appropriée des articles. – Utilisation précise des méthodes de pesée des charges. – Sélection appropriée des produits nécessaires.
D. Effectuer les tâches : ▪ de nettoyage à sec; ▪ de nettoyage à l'eau; ▪ de lavage à la main; ▪ d'essorage; ▪ de séchage.	– Réglage précis de l'équipement. – Manipulation sécuritaire des produits et des solvants. – Respect des capacités de l'équipement. – Respect du processus de mise en marche. – Vérification attentive de la couleur du solvant. – Traitement correct de l'article.
E. Vérifier le travail.	– Vérification minutieuse de l'article. – Évaluation juste du travail effectué. – Relevé complet des défauts.
F. Acheminer l'article.	– Acheminement en fonction du travail à effectuer.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à préparer le travail (C) :

1. Décrire les caractéristiques des produits et des solvants utilisés pour le nettoyage.
2. Énumérer les principaux facteurs permettant de déterminer la capacité du solvant.
3. Définir les principaux facteurs pouvant modifier la qualité du solvant au moment de la distillation.

Avant d'apprendre à effectuer les tâches :

- **de nettoyage à sec;**
- **de nettoyage à l'eau;**
- **de lavage à la main;**
- **d'essorage;**
- **de séchage (D) :**

4. Décrire les méthodes d'addition des produits.
5. Expliquer le procédé de disposition des charges.
6. Décrire les principaux dangers et risques liés à l'utilisation de produits toxiques.
7. Décrire les principaux facteurs pouvant modifier la couleur d'un solvant.

MODULE 7 : DÉTACHAGE D'ARTICLES

Code : 425377 **Durée : 105 h**

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
détacher des articles
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir des directives données par l'enseignant ou l'enseignante.
- À partir de matières textiles et d'articles de confection fournis par l'enseignant ou l'enseignante :
  - composés de fibres naturelles, artificielles et synthétiques;
  - présentant des taches à base minérale, de gras, d'albumine, de colorant, d'encre et tannique (acide).
- À l'aide de l'équipement de détachage.
- À l'aide des outils et des produits nécessaires, préalablement dosés (s'il y a lieu).
- À l'aide de toute documentation pertinente (listes des symboles d'entretien, fiches signalétiques, etc.).

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Utilisation des produits et des solvants avec précaution.
- Respect des normes de santé et de sécurité au travail.
- Respect des modes d'utilisation de l'équipement et de l'outillage.
- Souci de l'ordre et de la propreté.
- Souci de précision.
- Justesse de l'observation et pertinence du jugement.
- Respect des normes de l'établissement.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
A. Prendre connaissance des données de la facture.	– Évaluation juste de la nature des interventions demandées. – Interprétation juste des directives spéciales.
B. Examiner l'article.	– Identification juste des matières textiles, des attaches et des garnitures. – Identification juste des types de taches.
C. Préparer le travail.	– Choix approprié des produits relativement aux types de taches et aux matières textiles. – Dosage précis des produits. – Utilisation appropriée des méthodes de protection des attaches et des garnitures.
D. Effectuer le travail : ▪ traitement préparatoire; ▪ application de produits; ▪ traitement neutralisant.	– Utilisation convenable des méthodes de préparation et de neutralisation. – Manipulation sécuritaire des produits et des solvants. – Quantité correcte des produits utilisés. – Manipulation précise de l'outillage. – Respect de la séquence des opérations. – Absence de cernes et de démarcations.
E. Vérifier le travail.	– Vérification minutieuse de l'article. – Évaluation juste du travail effectué. – Relevé complet des défauts.
F. Acheminer l'article.	– Acheminement en fonction du travail à effectuer.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à préparer le travail (C) :

1. Décrire les caractéristiques des produits et des solvants utilisés pour le détachage.
2. Classifier les produits acides et les produits alcalins.
3. Associer les neutralisants aux produits et solvants correspondants.
4. Effectuer les principaux tests préalables.

Avant d'apprendre à effectuer le travail :

- **traitement préparatoire;**
- **application de produits;**
- **traitement neutralisant (D) :**

5. Classifier les outils et accessoires selon leur fonction, les produits utilisés et les matières textiles.

MODULE 8 : PRESSAGE D'ARTICLES

Code : 425388 **Durée : 120 h**

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
presser des articles
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir des directives données par l'enseignant ou l'enseignante.
- À partir de matières textiles et d'articles de confection fournis par l'enseignant ou l'enseignante :
  - composés de fibres naturelles, synthétiques et artificielles;
  - composés d'une seule matière textile et d'une combinaison de matières textiles;
  - présentant certaines difficultés (jupe à plis, pantalon, veston, blouse en soie, etc.);
  - nécessitant un défroissage, un pressage ainsi qu'une finition au fer et sur «champignon» (*puffer*).
- À l'aide de l'équipement de pressage.
- À l'aide des outils et des accessoires nécessaires.
- À l'aide de toute documentation pertinente (listes des symboles d'entretien, fiches signalétiques, etc.).

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des normes de santé et de sécurité au travail.
- Respect des consignes et du temps alloué.
- Respect des modes d'utilisation de l'équipement et de l'outillage.
- Respect des normes de l'établissement.
- Souci du détail et de la précision.
- Finition soignée.

BIBLIOTHÈQUE CENTRALE
C.E.C.M.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
A. Prendre connaissance du travail.	– Évaluation juste de la nature des interventions demandées. – Interprétation juste des directives spéciales.
B. Examiner l'article.	– Identification juste des matières textiles, des attaches et des garnitures. – Interprétation juste des étiquettes d'entretien.
C. Choisir le procédé de pressage.	– Choix judicieux du procédé de pressage.
D. Effectuer le pressage : • sur mannequin; • sur presse tout usage; • sur «champignon» (puffer); • au fer de finition.	– Disposition correcte de l'article. – Réglage précis de l'équipement. – Utilisation appropriée de la vapeur, de l'aspirateur et de la pression. – Respect de la technique de pressage selon l'article traité et le procédé utilisé. – Souci de l'économie de gestes. – Utilisation convenable de l'outillage et des accessoires de pressage et de finition. – Respect des normes de santé et de sécurité au travail concernant les surfaces brûlantes et la vapeur. – Absence de démarcations dues à l'aspirateur. – Absence de faux plis et de marques lustrées.
E. Vérifier le travail.	– Vérification minutieuse de l'article. – Évaluation juste du travail effectué. – Justesse des correctifs (s'il y a lieu).
F. Acheminer l'article.	– Disposition solide des articles sur les cintres. – Acheminement en fonction du travail à effectuer.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à choisir le procédé de pressage (C) :

1. Décrire les différents procédés de pressage.

Avant d'apprendre à effectuer le pressage :

- **sur mannequin;**
- **sur presse tout usage;**
- **sur «champignon» (*puffer*);**
- **au fer de finition (D) :**
  2. Décrire les principaux facteurs déterminant l'utilisation de la vapeur, de l'aspirateur ou des deux à la fois.
  3. Décrire les principaux dangers et risques liés à l'utilisation de la vapeur et de surfaces brûlantes.

Avant d'apprendre à vérifier le travail (E) :

4. Prendre connaissance des normes particulières de l'établissement.

MODULE 9 : TRAITEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Code : 425394 **Durée : 60 h**

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
effectuer des traitements complémentaires
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir des directives données par l'enseignant ou l'enseignante.
- À partir de matières textiles et d'articles de confection fournis par l'enseignant ou l'enseignante :
  - nécessitant un traitement correctif ou préventif;
  - nécessitant une réparation mineure de couture à la machine et à la main.
- À l'aide de l'équipement, de l'outillage et des accessoires nécessaires.
- À l'aide des produits et des solvants nécessaires.
- À l'aide de toute documentation pertinente (classification des fils, des aiguilles, fiches signalétiques, etc.).

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Utilisation des produits et des solvants avec précaution.
- Respect des normes de santé et de sécurité au travail.
- Respect des modes d'utilisation de l'équipement et de l'outillage.
- Respect des normes de l'établissement.
- Souci du détail et de la précision.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
A. Prendre connaissance du travail.	– Évaluation juste de la nature des interventions nécessaires. – Interprétation juste des directives spéciales.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU **DE COMPORTEMENT** (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
B. Examiner l'article.	– Identification juste des matières textiles, des attaches et des garnitures. – Choix judicieux du procédé de traitement ou de la technique de couture.
C. Préparer le travail.	– Sélection appropriée des produits et des solvants. – Dosage précis des produits et des solvants. – Préparation convenable de l'équipement. – Sélection appropriée des fils et des accessoires de couture. – Enfilage précis de la machine à coudre. – Exactitude de la prise de mesures de référence.
D. Appliquer des traitements spéciaux.	– Disposition correcte de l'article. – Réglage précis de l'équipement. – Manipulation sécuritaire des produits et des solvants. – Utilisation appropriée des techniques d'application. – Respect des temps d'absorption et de séchage. – Uniformité de l'application des traitements spéciaux.
E. Effectuer des travaux de couture : • à la machine; • à la main.	– Réglage précis de la tension du fil et des griffes. – Apparence soignée des coutures à la machine. – Utilisation appropriée des techniques de couture à la main. – Respect des principes d'ergonomie du travail. – Absence de fils et de points apparents.
F. Vérifier le travail.	– Vérification minutieuse de l'article. – Évaluation juste du travail effectué.
G. Acheminer l'article.	– Acheminement en fonction du travail à effectuer.

CHAMP D'APPLICATION

S'applique aux traitements suivants : imperméabilisation, antimite, amidonnage, bain d'huile, «reblocage», déboulochage, réparations mineures de couture, replacement de garnitures et d'attaches.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à examiner l'article (B) :

1. Décrire les principales caractéristiques et fonctions des traitements préventifs et correctifs.

Avant d'apprendre à préparer le travail (C) :

2. Décrire les caractéristiques des produits et des solvants utilisés pour les traitements spéciaux.
3. Distinguer les principales caractéristiques et fonctions des composants de la machine à coudre.
4. Expliquer le procédé de remplissage de la canette.
5. Définir les principales mesures de référence.

Avant d'apprendre à appliquer des traitements spéciaux (D) :

6. Expliquer les principaux facteurs influant sur l'absorption et le séchage de l'article traité.

Avant d'apprendre à effectuer des travaux de couture

- **à la machine;**
- **à la main (E) :**

7. Définir les principales causes de malformation des points.
8. Effectuer des piqûres droites, avec angles et avec courbes sur différentes pièces de tissu.
9. Effectuer des reprises de piqûres sur différentes pièces de tissu de formes variées.
10. Énumérer les points de nettoyage sur la machine à coudre.
11. Situer les principaux points de lubrification sur la machine à coudre.
12. Réaliser divers points de couture à la main.

MODULE 10 : MOYENS DE RECHERCHE D'EMPLOI

Code : 425402 **Durée : 30 h**

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE SITUATION

INTENTION POURSUIVIE

Acquérir la compétence pour

utiliser des moyens de recherche d'emploi

en tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées selon le plan de mise en situation, les conditions et les critères qui suivent.

Précisions

- Consulter des sources d'information.
- Planifier une recherche d'emploi.
- Préparer des documents pour la recherche d'emploi.
- Expérimenter une recherche d'emploi.

PLAN DE MISE EN SITUATION

PHASE 1 : **Préparation à la recherche d'emploi**

- S'informer des étapes à suivre pour rechercher un emploi.
- Prendre connaissance des sources d'information disponibles au moment de la recherche d'emploi.
- Prendre connaissance des éléments devant être présents dans un curriculum vitae et une lettre de présentation.
- Déterminer les types d'entreprises pouvant répondre à ses champs d'intérêt.

PHASE 2 : **Application d'un plan de recherche d'emploi**

- Planifier les étapes de réalisation de sa recherche.
- Rédiger un curriculum vitae et une lettre de présentation.
- Effectuer les démarches prévues dans son plan de recherche.
- Participer à des mises en situation permettant la simulation d'entrevues avec un employeur ou une employeuse.
- Tenir un journal de bord faisant état des étapes du plan de recherche et des démarches effectuées.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE SITUATION (suite)

PHASE 3 : **Évaluation de ses démarches et des moyens utilisés**

- Analyser l'efficacité de son plan de recherche.
- Au moment d'une rencontre de groupe, présenter les résultats de son évaluation ainsi que le bilan de ses travaux et de ses démarches.

CONDITIONS D'ENCADREMENT

- Fournir aux élèves des ressources matérielles et de la documentation facilitant la réalisation des travaux.
- Diriger les élèves vers les personnes-ressources pouvant les aider dans leur démarche.
- Favoriser l'expérimentation des plans de recherche des élèves.
- Assurer un suivi tout au long de la progression des travaux.
- Favoriser les échanges d'opinions et la collaboration entre les élèves.

CRITÈRES DE PARTICIPATION

PHASE 1 :
- Consulte les sources d'information mises à sa disposition.
- Participe aux discussions de groupe.
- Montre son intérêt pour la recherche d'un emploi.

PHASE 2 :
- Produit un curriculum vitae et une lettre de présentation en s'efforçant de respecter les consignes.
- Participe aux activités en manifestant de l'intérêt.
- Note, dans son journal de bord, les données relatives aux étapes de son plan de recherche et la description des démarches effectuées.

PHASE 3 :
- Présente le bilan de son expérience.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'entreprendre des activités de la phase 2 : Application d'un plan de recherche d'emploi

1. Expliquer dans quelle mesure les caractéristiques du marché du travail peuvent influer sa recherche d'emploi.
2. Indiquer les attitudes et les comportements à adopter pour faciliter le contact avec un employeur ou une employeuse.

MODULE 11 : INTÉGRATION AU MILIEU DE TRAVAIL

Codes : 425414 **Durée : 60 h**

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE SITUATION

INTENTION POURSUIVIE

Acquérir la compétence pour

s'intégrer au milieu de travail

en tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées selon le plan de mise en situation, les conditions et les critères qui suivent.

Précisions

- Se familiariser avec les réalités liées à l'exercice du métier.
- Intégrer les connaissances, les habiletés, les attitudes et les habitudes acquises durant la formation.
- Prendre conscience des divers changements de perception qu'entraîne un séjour en milieu de travail : contexte de travail, pratiques professionnelles, aptitudes, goûts et champs d'intérêt.

PLAN DE MISE EN SITUATION

PHASE 1 : **Sensibilisation au milieu de stage**

- Prendre connaissance des renseignements et modalités relatifs au stage.
- Prendre connaissance, au moyen d'une visite, de l'organisation physique du lieu de stage.

PHASE 2 : **Participation à des activités en milieu de travail**

- Observer le contexte de travail : types d'entreprise, structure interne et conditions de travail.
- S'intégrer à l'équipe de travail de l'entreprise, à ses façons de faire, à son horaire de travail, etc.
- Effectuer diverses tâches professionnelles ou participer à leur réalisation.
- Tenir un journal de bord faisant état de ses observations sur le contexte de travail et sur les tâches exercées dans l'entreprise.

PHASE 3 : **Comparaison des perceptions de départ aux réalités du milieu**

- Établir les liens entre ses interventions en milieu de travail et les connaissances acquises en cours de formation.
- Discuter de la justesse de sa perception du métier avant et après le stage : milieu de travail, pratiques professionnelles.
- Discuter des conséquences de l'expérience du stage sur le choix d'un futur emploi.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE SITUATION (suite)

CONDITIONS D'ENCADREMENT

- Maintenir une collaboration étroite entre l'école et l'entreprise.
- S'entendre avec les personnes du milieu pour favoriser l'exécution de tâches professionnelles et développer l'autonomie du ou de la stagiaire.
- S'assurer de la supervision des stagiaires par une personne responsable au sein de l'entreprise.
- Assurer l'encadrement périodique des élèves.
- Intervenir en cas de difficultés ou de problèmes.
- Favoriser les échanges d'opinion entre les élèves.

CRITÈRES DE PARTICIPATION

PHASE 1 :
- S'applique à comprendre l'organisation pratique du stage et les responsabilités qui lui sont assignées.

PHASE 2 :
- Respecte les directives de l'entreprise concernant l'exécution des activités, les horaires de travail et les règles d'éthique professionnelle.
- Applique les règles de santé et de sécurité au travail en usage dans son lieu de stage.
- Manifeste de l'intérêt dans l'accomplissement d'une variété de tâches.
- Note dans son journal de bord ses observations quant au déroulement des tâches exercées au cours du stage.

PHASE 3 :
- Partage avec ses condisciples son expérience en milieu de travail.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'entreprendre des activités de la phase 2 : Participation à des activités en milieu de travail

1. Décrire les comportements à adopter en milieu de travail.
2. Décrire les éléments à consigner en cours de stage.